



La Municipalité et le Conseil communal de Veytaux

ont le pénible devoir de faire part du décès de

Madame Claudine NICOLLIER-RECORDON

Syndic de Veytaux de 1990 au 30 juin 2006

Députée de 1990 à 2007

qui a, durant plus de trente ans, défendu avec compétence et dynamisme les intérêts de sa commune, à laquelle elle était profondément attachée.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.

La Municipalité